

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXXVI
46^{me} Année N° 4
Hiver 1983

192

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Fondateurs :

Fernand Cros-Mayrevieille - René Nelli

Directeur :

J. Cros-Mayrevieille

Secrétaire :

René Piniès

Comité de rédaction

Claude Achard, Josiane Bru, Daniel Fabre, Urbain Gibert
Jean Guilaine, Jean-Pierre Piniès.

TOME XXXVI

46^{me} Année N° 4

Hiver 1983

RÉDACTION :

Les articles doivent être adressés à **FOLKLORE :**
« Maison Mot » 91, rue Jules-Sauzède - 11000 CARCASSONNE

Abonnement Annuel :

Prix de ce numéro	15 F.
— France	40 F.
— Etranger	55 F.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques »,
Domaine de Mayrevieille, Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

FOLKLORE

TOME XXXVI - 46^e Année - N°4 - Hiver 1983

SOMMAIRE



Auguste ARMENGAUD
La Saint-Barthélémy à Belpech en 1844.

* * *

JEU D'ENFANTS EN LANGUEDOC.

A Béziers sous l'ancien régime.

Alfred Raucoules

A Carcassonne, vers 1930.

Bernard Vergnes

" Desclinca " boîte.

Marcelle Mourgues

Jouer à " Tiro-Peu ".

* * *

Bibliographie :

Études Rurales, n° 87 - 88, Juillet - décembre 1982 :

La chasse et la cueillette aujourd'hui. (Christiane Amiel)

Jean - Pierre Pinies :

Figures de la sorcellerie languedocienne, brèish, endevinaire, armier.

(Claude Achard).

* * *

Revue des revues.

* * *

La SAINT - BARTHÉLEMY à BELPECH en 1844

“ Il existe dans une petite ville du département de l’Aude, du nom de Belpech, une pratique qui n’aurait pas dû survivre à la promulgation des grands principes de liberté, d’égalité et de fraternité proclamés par la révolution française. Là, chaque année, durant toute une semaine on fête par des illuminations l’horrible anniversaire des massacres de la Saint Barthélemy. Pendant le même temps des enfants parcourent les rues, à l’entrée de la nuit, portant de grosses citrouilles taillées en forme de tête de mort et intérieurement éclairées par la flamme vacillante d’une bougie.

“ Nous avons été témoins, il y a quelques jours à peine de ce hideux spectacle, et nous nous sommes demandés avec étonnement pourquoi l’autorité civile tolérait cette démonstration dans une commune voisine de Mazères, qu’habitent tant de Coréligionnaires des victimes de l’affreuse boucherie ; pourquoi elle s’y associait presque en laissant quelques fanatiques placer leurs lumières sur les piliers de la halle.

“ Nous aimerions à voir les ministres d’une religion toute d’amour et de charité employer leur influence sur une population trop Catholique, peut être, à effacer les derniers vestiges de divisions qui marquent les temps les plus Calamiteux de notre histoire nationale ” (1)

Cet article paru dans le journal radical de Toulouse attira d’autant plus l’attention du préfet de l’Aude qu’il était reproduit, et en bonne place, dans *“ Le Journal des Débats ”*. Le ministre de l’Intérieur pouvait bien demander des précisions sur l’étrange coutume qu’avaient ces habitants de Belpech. Et une enquête fut promptement menée au cas où il faudrait faire réponse. Car le quotidien toulousain posait trois questions bien embarrassantes :

Pourquoi une telle manifestation avait lieu ?

Pourquoi était-elle maintenue et tolérée ?

Pourquoi le clergé n’intervenait-il pas ?

Sommé d’éclairer l’autorité départementale, le maire Sicard répondit dans sa lettre du 20 septembre 1844 (2) que le fait relevé était véridique mais qu’il ne revêtait pas le caractère important qu’on voulait bien lui prêter.

En effet.... “ Chaque année à pareille époque les enfants de chaque quartier réunis, ont l’habitude d’allumer en un seul point désigné par l’usage (la halle) quelques lampions faits avec une coquille de limaçon, le nombre est de 15 ou 20 selon que les enfants vidant leur poche peuvent ache-

ter 15 ou 20 cts d'huile. Cette année une citrouille a été en leur pouvoir, et ils ont mis une bougie dedans après avoir simulé une tête de mort ; mais cette citrouille n'a pas été promenée dans la ville. Tout cela a été exécuté selon l'usage sans ostentation et surtout sans Connaître l'importance que l'on peut donner à Cette illumination ; Car aucun de ces enfants n'est assez fort sur l'histoire pour savoir que c'est le jour de Saint Barthélemy qu'a eu lieu le massacre des protestants. Les pères de famille qui tous, dans leur enfance, ont participé à ce genre d'amusement, restent spectateurs muets, et voient avec la plus Grande indifférence cette scène qui ne leur paraît pas Blamable ; Car ils ignorent, ainsi que leurs enfants la cause, qui peut avoir donné naissance à cette petite fête ”.

Et d'ajouter aussitôt :

“ Nous devons mentionner que bien que nous soyons tous les jours en rapport avec les personnes les plus influentes du parti protestant, soit de Mazères soit de Saverdun, jamais nous ne leur avons entendu porter la moindre plainte, pas même la plus légère observation touchant cette illumination qui n'a jamais cessé d'être renouvelée chaque année ; tant il est vrai qu'ils ont vu comme nous et nos prédécesseurs, que ce fait n'avait aucune importance et n'était qu'un amusement puéril... ”

Toutefois en continuant sa démonstration il admet que pour un étranger au village le fait a de quoi surprendre comme il le fût grandement, lui aussi, lorsqu'il vit ces illuminations pour la première fois (3).

On aimerait bien trouver néanmoins dans la réponse du maire Sicard les raisons de cette coutume, qu'elles soient d'ordre religieux ou d'un point de vue simplement ludique. Ainsi il aurait pu en retracer la genèse ce qui nous aurait grandement éclairé. Mais il ne s'y risque pas, de peur de trouver trop de motifs politiques embarrassants à présenter.

Etait-ce un simple jeu ?

Il est à peu près certain que les enfants ignoraient tout à fait l'origine de cette tradition qui ne leur est parvenue que dépouillée de son caractère primitif (4).

Les habitants de Belpech avaient-ils alors quelque raison de commémorer publiquement la Saint-Barthélemy ? Assurément, si l'on en croit la chronique locale. Et pourquoi le souvenir des vieilles querelles religieuses aurait-il été éteint en 1844 alors qu'il est encore vivace aujourd'hui ? Pour s'en convaincre il faut donc se replacer dans le contexte historique.

Les évènements malheureux engendrés par les affrontements de la Réforme ont été consignés à Belpech par les curés qui se sont succédés à la

tête de la paroisse (5). C'est que durant cette triste période, les combats entre les protestants, venus des places fortes du comté de Foix, et Belpech la Catholique furent nombreux et très meurtriers. On dénombre en effet six accrochages sanglants en 1585 à 1588 et huit " grandes guerres " de 1621 à 1928.

Remarquons que c'est des coréligionnaires cantonnés dans Mazères, ville de belle assiette, bien remparée et propre à la guerre, que venaient inéluctablement les attaques. Chaque affrontement laissait sur le terrain son lot d'égorvés et de martyrs, qu'ils soient prêtres, paysans, femmes ou enfants. Et dans ces atrocités, les habitants de Belpech, malgré leur vaillance, paraissent avoir été les victimes expiatoires des camisoles noires dont les terribles sorties ravageaient la région. Déjà en 1568 le sire d'Audon, à la tête d'un corps de troupes levé par ordre de l'assemblée de Mazère pillait et brûlait villages catholiques et abbayes, entre autres l'abbaye de Boulbonne, dont s'enfuirent les moines (6). Les motifs ne manquaient donc pas de célébrer, parfois avec ostentation, l'anniversaire d'une victoire, fût-il au prix d'un atroce massacre. De cette sombre époque remonte la rivalité toujours latente, quoique à présent estompée, entre les deux localités. Jusqu'à la dernière guerre en tout cas, les bagarres entre mazériens et gens de Belpech étaient, les jours de foire ou de fête, inévitables, obligées.

Le clergé de Belpech encourageait et soutenait toute manifestation publique qui commémorait la défaite des protestants. Clément Astruc consigne dans son récit que le 19 mai de chaque année " il se faisait une procession en l'honneur de la délivrance de la ville attaquée par les uguenaux ". Cette pratique continuait en 1974 (7).

Aussi on ne peut pas en vouloir au maire Sicard d'avoir minimisé une tradition dont il ne savait pas ou affectait d'ignorer les origines (8).

Pour ne pas se voir poser les questions auxquelles il aurait été gêné de répondre, il se contenta de s'en tenir aux faits. La manifestation du mois d'août 1844, dont ce fut d'ailleurs, et pour cause, la dernière démonstration, avait perdu tout caractère politique et religieux. Ce que voulaient en fait exprimer les habitants de Belpech, ce n'était surtout pas le massacre de la Saint-Barthélemy, mais, à travers le symbole qu'il représentait, et après tant d'atrocités, la soumission, la chute définitive des protestants et la satisfaction de les avoir vaincus.

Le souvenir de ces luttes fratricides que l'on pourrait croire lointaines est toujours vivant dans le cœur de certains vieux bellopodiens. Je n'en veux que pour preuve la petite phrase que me lâcha un jour l'un d'eux ; ne se souvenant plus des coups de mains dont furent victimes quelques uns de ses aïeux tant il avait encore sur les lèvres la survivance du goût de la victoire, il m'apostropha de ces mots qu'il prononça d'une voix d'outre-tombe : " *Les avem plegats, a denolhons !* " (nous les avons mis à genoux, définitivement).

Auguste ARMENGAUD

NOTES

(1) " **L'Emancipation** " Septembre 1844

(2) Archives Départementales de l'Aude - 5 M 30 -

(3) D'origine ariégeoise, Jean Pierre Sicard fut maire de Belpech de 1840 à 1848.

(4) Vers 1950, il m'est arrivé, étant petit, de creuser une citrouille ou une courge, d'y agencer quatre trous représentant les yeux, le nez et la bouche, et une fois éclairée intérieurement par une bougie, de la percher au bout d'un bâton et de la promener, dès la nuit tombée, par les rucs du village. J'avouerai aussi avoir posé ce fanal étrange au sommet de la croix de mon quartier, ses deux grands bras préalablement recouverts d'un drap blanc qui retombait en larges plis jusqu'à terre. La préparation de cet instrument hallucinogène et la vision fantasmagorique dont je m'imaginai qu'ils produisaient un effet épouvantable sur les passants qui simulaient la fuite en pressant le pas, réjouissaient mon cœur de gamin et constituaient un des amusements préférés de mes grandes vacances.

(5) " **Le Mémorial des anciens curés de Belpech** " dont la relation débute en 1585 et s'achève en 1644, a été repris à partir de 1736 et continué suivant les circonstances du temps jusqu'en 1797, par le marguillier Clément Astruc.

(cf, Auguste ARMENRAUD, " les chroniqueurs des guerres de Religion " et " Clément ASTRUC, témoin de l'Histoire " in " **l'Indépendant** " édition de l'Aude, 23 et 30 janvier 1983)

(6) Une légende rapporte que c'est en poursuivant les moines que Jean Claude Lévis et ses bandouliers arrivèrent à Belpech. La petite forteresse qui défendait le pech fût alors prise et incendiée.

(7) De grandes manifestations populaires eurent lieu dans beaucoup de villes à l'occasion de chaque victoire sur les protestants, comme la prise de la Rochelle en novembre 1628. Elles se sont poursuivies d'années en années jusqu'au XIX^e siècle avec plus d'ardeur dans certaines localités touchées plus durement et sauvagement par les sévices des attaquants.

(8) " **Le Mémorial des anciens curés de Belpech** " fut découvert dans les archives paroissiales par l'abbé Aubin Francès vers 1875.

JEUX D'ENFANTS EN LANGUEDOC

Le numéro 187-188 de *FOLKLORE, revue d'ethnographie méridionale*, était consacré aux "Jeux d'enfants en Languedoc".

Les travaux qui y ont pris place ont éveillé chez de nombreux lecteurs des souvenirs, des trouvailles.

Nous publions ici quatre contributions qui apportent des détails oubliés ou inédits et démontrent encore la richesse et la complexité de cette matière.

A Béziers, sous l'ancien régime

En août 1808 le général Miquel, né à Béziers, le 20 janvier 1762, adresse au préfet de l'Hérault une réponse au "questionnaire sur tous les hommes notables de l'Empire" ; notice essentiellement biographique à laquelle il se plaît à ajouter un post-scriptum que L.J. Thomas et E. Ségui ont retrouvé et publié (1) : "réflexion faite, écrivait-il, comme Monsieur le Préfet désire connaître ce que j'étais avant 1789 ; il ne serait pas hors de propos, en prenant l'époque d'un peu haut, de lui dire que, *in illo tempore*, je m'occupais à jouer". Nous nous sommes donc reportés au Béziers des années 1770 ; Miquel, fils d'un aubergiste, suit les cours de l'Institution Bernard puis du collège Henri IV, mais il joue aussi dans les rues et la liste des trente jeux qu'il dresse représente sans doute fidèlement l'univers ludique des petits biterrois au dernier siècle de l'Ancien Régime.

Nous la publions ici en contrepoint des jeux de filles des années 1940 dont Marie Rouanet nous a livré les secrets dans le précédent numéro. Nous avons, au passage, tenté d'élucider quelques-uns de ces jeux anciens dont beaucoup, cependant, étaient naguère encore pratiqués, témoignant, une fois de plus, de la longue durée des traditions enfantines. Les documents utilisés pour les définitions sont présentés en abrégé (2) :

BOISSIER de SAUVAGES : Dictionnaire Languedocien français, 2 volumes, 1756. D.L.F., 1756

F. MISTRAL : Lou Trésor dou Félibrige, 2 volumes Paris, 1879. T.D.F. 1879.

Ch. GALTIER : Trésor des jeux provençaux, Arles, 1952. T.J.P.

A renguetos, de *rengueta*, petite rangée, jeu où l'on tire sur de petits objets alignés (noix, noyaux, billes) ; De Sauvages D.L.F. 1756 définit *Jhouga à rengêto* par "jouer à la marelle". Il faut comprendre à la marelle assise où chaque joueur s'efforce d'aligner trois jetons (mèrel ou mèreau) sur le côté ou sur les diagonales d'un carré.

A zin-zest onomatopée qui désigne, en occitan, le sifflement des balles (T.D.F. *zin-zast*) puis un mouvement en zig-zag. Nous n'avons pas trouvé de nom de jeu exactement correspondant mais Ch. Galtier (T.J.P., p. 18-19) cite un jeu de *zin, zan, zou* qu'il décrit aussi sous le nom de *An ! Fioun* : "les joueurs se rangent en cercle et posent leur main droite, les unes sur les autres, au centre, puis en disant *An !* ils les soulèvent d'un même mouvement sans les séparer. Aussitôt, ils crient : *Fioun !* et abattent, en les séparant, leurs mains dont ils montrent, à leur gré, la paume ou le dos. Si le nombre des paumes est inférieur à celui des dos tous les joueurs sortent, c'est-à-dire quittent le cercle. Dans le cas contraire, ce sont ceux qui ont montré le dos de leurs mains qui se retirent".

Dans *zin, zan, zou* "au lieu de placer leurs mains les unes sur les autres, les enfants les balancent d'avant en arrière en disant : *zin, zan, zou !* A *zou* toutes les mains devant se trouver au centre du cercle".

A Siro, d'ou bien tu ? la forme mi-occitane, mi-française de cette question renvoie sans doute à un jeu dialogué bilingue mettant en scène un personnage royal et des sujets de rang inférieur.

As quatre cantous aux quatre coins : jeu encore bien pratiqué, décrit par Galtier (T.J.P.).

A la man caudo a la main chaude, ainsi décrit dans T.J.P. (p. 135-136).

La « maire » dit :

— *La fiho dou rèi s'es acouchado* (la fille du roi vient d'accoucher).

Les joueurs demandent :

— *E de qu'a fa ?* (qu'a-t-elle eu ?).

— *Un enfant* (un enfant).

— *De que dis ?* (que dit-il ?).

— *Qu'anès...* (que vous alliez...).

Et ici la « maire » donne un ordre quelconque, par exemple : aller tirer la sonnette du boulanger... Aussitôt tous les joueurs s'élancent. Mais soudain la « maire » crie :

— *Oli, òli, òli* (huile, huile, huile).

Et tous doivent revenir sans tarder toucher la « maire ». Le dernier arrivé sera puni.

Il appuiera sa tête sur les genoux de la « maire », tenant une de ses mains ouverte sur ses reins. Les autres joueurs viendront à tour de rôle le châtier.

Ils auront tout d'abord fait connaître à la « maire » s'ils étaient des « couteaux » ou des « ciseaux » et demanderont :

— *De qu'ames miés, li coutèu o li cisèu ?* (que préfères-tu, les couteaux ou les ciseaux ?).

Si le puni répond les couteaux à un joueur qui s'est déclaré « ciseau », ou les ciseaux à un « couteau », il évite le châtement. Sinon le « ciseau » lui pincera le creux de la main et le « couteau » lui donnera une grosse tape avec le tranchant de sa main. »

Al cugnet, jeu de cligne-musette ou cache-cache ainsi décrit par de Sauvages (D.L.F.) : “ Il y a en a un de la troupe qui a les yeux fermés, tandis que les autres se cachent ; c'est à lui à les découvrir, et d'en saisir un qu'il met à sa place, en vieux français : se musier, se cacher en se tapissant. De là le mot musette ou musete ”.

Al chabalet de San-Jordi, au chevalet de Saint-Georges, ainsi décrit par de Sauvages (D.L.F.) : “ Le jeu du cheval fondu, qu'on fait de cette façon-ci : quelques enfants courbent le dos, la tête appuyée à la queue l'un de l'autre, de façon que leurs camarades puissent, en prenant de loin leur escousse, sauter et monter à cheval sur leur dos... ”.

Le nom du jeu lui-même, chevalet de Saint-Georges, fait évidemment allusion à la monture du saint, souvent représenté en train de terrasser le dragon. Au milieu du XVIII^e siècle, en Cévennes, on appelle aussi ce jeu, selon de Sauvages, *cambaletto-toumbo*.

A seletos, selon F. Mistral (T.D.F.) *faire seletto* signifierait faire la courte échelle, prêter le dos mais, *a seletto* est bien sûr un synonyme de *a cadiereta*, “ petite chaise ” qui consiste à porter un enfant à deux, sur les mains entrelacées.

A Pachechin, passe-chien, c'est-à-dire “ saute-mouton ” que de Sauvages (D.L.F.) définit ainsi “ *Passo-chin* ou *passo-jhën*, le jeu de coupe-tête, auquel les écoliers s'échauffent en hiver, en sautant de distance en distance les uns par dessus les autres. ”

A las candeletos, la “ chandellette”, l'arbre fourchu ; “*Fa la candelito* : faire l'arbre fourché, ou cul par dessus tête ” (D.L.F.).

A las quatre bariolos, nous n'avons pu identifier ce jeu.

Al serboulan, au cerf-volant.

Al planto-portos, selon Mistral (T.D.F.) ce terme désigne le jeu du “ dard emplumé que les enfants lancent contre les portes ”, se dit aussi *tauco-porto*.

Al fran-carreou, au franc-carreau dont Littré donne la définition suivante : “ nom de jeu, qui consiste à jeter une pièce de monnaie dans un carré qu'on a tracé sur la terre. Le vainqueur est celui qui approche le plus du centre ”.

Al pan, ambe de liards countro la muralho, Mistral (T.D.F.) définit ainsi “ *jouga au pan* ”, jouer à la patte, où l'on gagne son adversaire, lorsque, en jetant des pièces de monnaie-ici des liards-contre un mur,

il n'y a que l'extérieur de la main entre la dernière pièce jetée et l'autre ; ce jeu se nomme aussi *pantouquet*

A couri ambe la cordo, courir avec la corde (?)

A la gauduffo, à la toupie ; le mot a la même forme dans de Sauvages (D.L.F.)

A barros, aux barres, c'est le nom très commun d'un jeu de course entre deux camps délimités par une ligne tracée sur le sol, les règles en sont très variables. De Sauvages (D.L.F.) précise qu'il faut bannir l'occitanisme " Jouer à barros " pour le Français " correct " : " Jouer aux barres ". La plupart du temps les phases du jeu s'accompagnent d'un échange de formules que Galtier (T.J.P.) a transcrit pour la Provence rhodanienne (p. 111).

A las justos, sus de pichots carriots, aux joutes sur de petits charriots, montés sur roues et tirés. Cette initiation aux joutes se pratiquait naguère encore à Sète et autour de l'étang de Thau.

A las damos, sul plan de San-Félix, aux dames sur le plan de Saint-Félix ; s'agit-il du jeu de dames bien connu ou plutôt, puisqu'il se déroule en plein air, d'un jeu utilisant des *damos*, des " battes de jardinier pour aplanir la terre " (De Sauvages, D.L.F.) ?

A las bouletos, sul taulié, à cabrit ou las engarros, aux billes sur le comptoir ; la suite semble énumérer d'autres jeux *Jogar à cabrit* : à se porter sur le dos ; *Jogar a las engarros* : à faire des blagues.

Al sautarel, jeu du bâtonnet ou de la truie, connu de De Sauvages (D.L.F.) il a fait l'objet ici-même d'un article de Max Rouquette. (*Folklore R.E.M. n°177-1980*)

A la paumo, à la paume ; de Sauvages apporte les précisions suivantes : " *Pâoumo* ; une balle à jouer au jeu de longue ou de courte paume. Dans le premier on pousse la balle (qu'on appelle aussi l'éteuf) avec un battoir. Dans le second, qu'on appelle absolument jeu de paume, on la pousse avec une raquette. Paume ne se dit que du jeu et non de la balle et si l'on dit, jouer à la paume, faire une partie de paume, c'est que l'ancienne façon de jouer était de pousser la balle comme les enfants le font encore, avec la main ou avec la paume ou paulure de la main (latin *palura*) ".

Al rampot, jeu des trous ou de la fossette dans laquelle on tente de mettre sa bille ou sa boule.

Al berlan, ambe de decoupuros, aux cartes-au brelan-avec des images découpées. Les imagiers vendaient en effet les jeux de cartes en planches à découper.

Al palet, al rec de Bagnols, au palet, désigne la pierre plate et lisse vec laquelle on vise un but, bouchon ou compartiment d'une marelle.

A las bochos al rec de Sant-Antoni, aux boules au ruisseau de Saint-Antoine.

Al malhé al cami del Pontil et à la Pourtanelo, désigne vraisemblablement le jeu du mail dont les enfants devaient imiter les formes.

A fa de soupetos as moulis ou al Poun rouge, à faire des ricochets aux moulins ou au Pont Rouge. De Sauvages détaille tout particulièrement ce jeu : "*Soupetos* ou *Pan* ; des ricochets. On les fait avec des galets plats auxquels on fait faire plusieurs bonds sur la surface de l'eau, en y lançant les pierres presque parallèlement à cette surface. Le mouvement du galet est composé de l'horizontal que la main y imprime et du vertical qui est celui de sa pesanteur : celui-ci fait tomber le galet à chaque bond sur l'eau qu'il frappe de biais, l'horizontal le relève et le fait sauter tant que dure son impulsion, à mesure qu'il s'affaiblit les bonds sont plus courts et plus bas".

Al rat, sus l'esquino de las bieillos, au rat, sur le dos des vieilles ; formule qui désigne sans aucun doute un jeu calendaire de la période de Carnaval. Nous possédons une description précise sur ce même jeu à Narbonne où les arlequins se munissaient d'une batte couverte de peau, dessinaient sur celle-ci la silhouette d'un rat, l'enduisaient de craie poudreuse et l'appliquaient sur les habits noirs des bourgeois, des vieilles ou de leurs adversaires carnavalesques : les dominos.

1. *Il était une fois... De Maguelonne à la Cité*, Causse, Montpellier, 1984, pp. 136-138

2. D. Fabre et R. Piniés ont recherché les définitions.

Calendrier des jeux à l'école.

Nous lisons dans la monographie d'un instituteur toulousain (1899), ce calendrier des jeux dans la cour de récréation :

Pendant les récréations, les enfants se livrent à différents jeux, dans lesquels ils apportent parfois une passion très vive. Ils s'y livrent même avec une telle ardeur qu'il est souvent nécessaire de prendre des mesures pour la modérer. Nous essayons de donner ici une liste des jeux nous réservant d'en faire la description plus tard.

Janvier : Boules, chaîne, la bataille.

Février : On joue des boutons avec le bouchon et des palettes, clignemusette ou cache-cache.

Mars : Pas-ranquet (cloche pied) sauter sur un pied qui pousse une pierre en avant.

*Avril : Cheval-fondu ou pachichi, ce jeu prend plusieurs noms :
poumado, bouteillou, cansalade, casquette.*

*Mai : Renversement du corps, marcher sur les mains
casse-dreyt*
Juin : Claquettes, cheval
Juillet : Bilboquet, tricot
Octobre : Toupies
Novembre : Id.
Décembre : chaîne.

Voir : Nos ancêtres, ces enfants 1850-1900. " Catalogue de l'exposition, Mai 1983, bibliothèque Municipale de Toulouse.

A Carcassonne, vers 1930.

Vers le milieu des années 30, à l'école Jean Jaurès, à Carcassonne, il y a eu pendant quelque temps la vogue des jeux à gains de lots, inspirés par la foire. En étaient-ils le mimétisme, ou les devait-on aux aptitudes au commerce des élèves ?

Semblables dans leur finalité, mais différents dans leur principe ; l'un se pratiquant à la récréation, et celui-ci pendant les cours : les classes de 1^{er} et 2^e étaient équipées de tables à deux places à pupitres se soulevant, avec de belles charnières en laiton, qu'il nous fallait astiquer, ainsi d'ailleurs que cirer le bois.

Chez les élèves industriels, sur le dessous du pupitre, était plantée par un clou en son centre, une " rafle ", un disque de carton divisé en 8 parties égales, avec dans chacune une figure : le cœur, le pique, le carreau, le trèfle, la lune, le soleil, l'étoile et l'ancre.

Contre engagement d'un objet le joueur peut miser sur une, (ou plusieurs suivant la valeur de l'objet joué) des figures. Les tractations se faisant à voix basse pendant les cours.

Etaient plus particulièrement prisées par la clientèle les " rafles " dont le trou central, au lieu d'être perforé par des moyens de fortune, était serti d'un œillet à chaussures, ce qui assure une très bonne rotation, et une excellente régularité aux opérations de tirage.

Lorsque toutes les figures ont fait l'objet d'une mise, à l'instant favorable, quand le maître écrit au tableau par exemple, on procède au tirage, en soulevant subrepticement le pupitre, et en faisant tourner la " rafle " ; la figure gagnante étant celle qui s'arrête en face d'un repère tracé sur la planche.

Les lots, comme les mises, sont des objets de pacotille scolaire : buvard, plume sergent-major, gomme, crayon de couleur, etc. On peut aussi recevoir des bons pour un lot, que l'on capitalisera pour obtenir un objet plus intéressant.

L'incident de fonctionnement le plus fâcheux était de voir le tirage perturbé par l'intervention impromptue du maître d'école ; ça commençait toujours par la " rafle " vandalement arrachée de son pivot, et qui s'en va planer à travers la salle de classe ; ça se continuait par des coups de règles, ou quelques " cofals ", et ça se terminait par une sanction épistolaire, verdict pourtant non prévu à aucun des articles de la jurisprudence des jeux de hasard.

Nous connaissions tout de même une parade au chatiment corporel infligé au moyen d'une règle ; je le confie aux écoliers actuels sous le sceau du secret : un grain d'ail frotté sur une règle de bois a la vertu de la rendre cassante ; et ce à la grande confusion du frappeur. Le procédé n'a pas toujours paru infaillible, néanmoins le contrevenant a l'intuition d'être protégé. Mais aujourd'hui vas-y donc, tiens avec ces règles en plastique ; puis peut-être les règles ne sont plus affectées à la même utilisation.

Quant à l'autre de ces jeux, à la récréation, dans la cour le long du préau, se tenaient une bonne vingtaine de " forains " assis sur le rebord du trottoir, avec entre les jambes la " baraque " faite d'une boîte de carton percée de quelques trous de diamètre inégal.

Le " client " placé à une distance dont le caniveau fournit le tracé naturel, lance ses billes en visant un trou.

S'il manque, sa bille est conservée par l'organisateur du jeu ; s'il réussit, il gagne une certaine quantité de billes en nombre inversement proportionnel à la dimension du trou.

Toutes les billes (appelées " bôlas "), n'ont pas la même valeur : celles " en pierre ", en ciment, ont plus de valeur que les ordinaires en argile (car dans les jeux où l'on fait s'entrechoquer les billes, celle-ci cassent parfois celles-là). Et les billes en verre à filaments multicolores, et à fortiori les plus grosses, les " boularads ", ont une cote encore plus élevée au cours du change.

★

" La bolinga " (ou " volinga " ?), jeu pour garçons turbulents, s'est pratiquée pendant les récréations à l'école Jean Jaurès, au tout début des années 30, lorsque la cour de cet établissement alors flambant neuf (inauguré en 1928), n'était pas encore plantée d'arbres.

" La bolinga " c'est un long serpent fait d'enfants se tenant par la main ; le nombre peut aller de 5 à 6 jusqu'à une vingtaine.

Le chef de manœuvre, placé en tête, court en obliquant fréquemment tantôt à droite, tantôt à gauche ; les enfants suivants étant à la fois entraînés par l'avant, et tirés latéralement par l'arrière, prennent le tournant de plus en plus ample à mesure que l'on s'approche de la queue de " la bolinga ", et le tout dernier, " lo que se fa bolingar ", accroché des deux mains à son précédent, emporté par la force centrifuge, court en décrivant une courbe de rayon d'autant plus grand que " la bolinga " est plus longue, étant à la fois entraîné vers l'avant et déporté latéralement.

Bien sûr, il ne faut pas rencontrer un obstacle, ni arbre ni muraille, car avec l'élan donné aux derniers, nous aurions un accident assez sérieux.

Parfois "la bolinga" se rompt, un des maillons ayant lâché prise, on s'arrête pour se réaccrocher, et l'on repart. Parfois un des "bolingaires", ou "lo bolingat", chute, et, le freinage de sa course se faisant au contact du sol, cela ne va pas sans mal pour les vêtements et pour la peau.

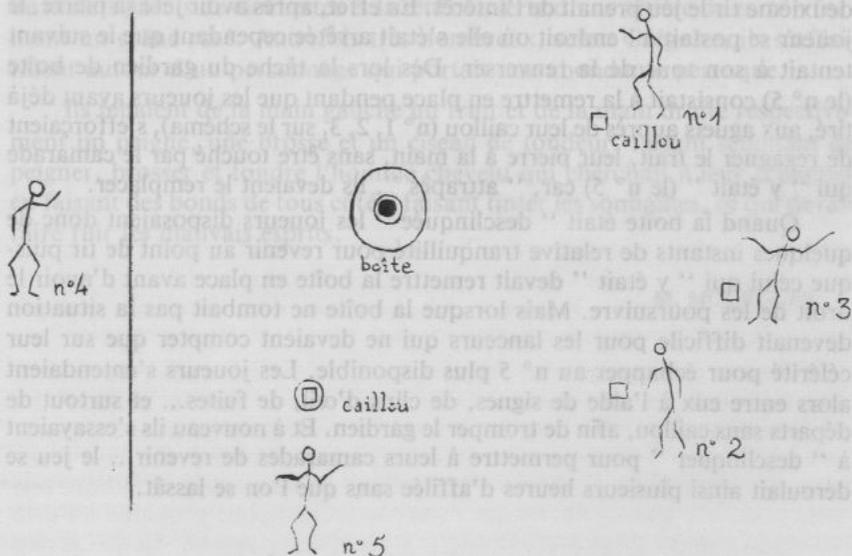
"La bolinga" est à classer parmi les jeux relativement dangereux. Se pratique-t-elle de nos jours ?, et ailleurs ?

A cette question un écolier du département du Nord répond connaître vaguement ce jeu, mais n'a pas su dire le nom qui lui est donné dans son pays. A la même question un jeune belge de la province de Flandre Occidentale, déclare y avoir joué ; c'est chez lui appelé : " Draaislang ", qu'on peut traduire par : serpent tournant.

A. RAUCOULES.

" Desclinca " - boîte

Il s'agit d'un jeu simple qui se pratiquait à Rouffiac d'Aude entre les enfants du village âgés de huit à quatorze ans. Sans règle écrite, il s'était



transmis de génération en génération, et la mienne est la dernière à l'avoir pratiqué puisqu'il a disparu, depuis seize ans environ, laissant place à des jeux plus sophistiqués.

180 Chaque participant devait se munir d'un caillou le plus rond possible (à notre âge nous arrivions tout juste à le tenir en main), d'une boîte de conserve vide et cylindrique qu'il était parfois difficile de se procurer malgré nos recherches sans fin dans les poubelles, les remises ou les basse-cours. Le jeu pouvait compter de deux à sept participants mais, à l'usage, nous avons appris que le nombre idéal était de quatre ou cinq.

L'aire de jeu devait être un terrain vague aussi plat que possible, plus long que large, offrant suffisamment d'espace pour pouvoir courir, ce qui nous faisait choisir le *sol communal* aujourd'hui disparu. Ainsi le jeudi et le dimanche, ou bien après la classe, munis de nos cailloux - la quête était minutieuse, chacun cherchant pierre à sa main - nous tracions un trait droit dans le sens de la largeur de la surface du jeu, la longueur n'étant pas limitée. A quelques pas de ce trait nous placions la boîte de conserve que nous enfermions dans un cercle dessiné au sol pour en délimiter la place définitive. A quatre ou cinq pas de la boîte, parallèlement au trait, à droite ou à gauche de celle-ci, un joueur désigné comme "gardien" prenait place avec une pierre (n° 5 notre schéma).

Dès lors la partie pouvait commencer ; les autres joueurs se rendaient derrière la ligne leur caillou à la main. Depuis cette place il fallait "desclinquer" la boîte en tirant l'un après l'autre, sans qu'il y eût un ordre de passage défini. Le premier tir n'excitait pas les passions. Mais à partir du deuxième tir le jeu prenait de l'intérêt. En effet, après avoir jeté sa pierre, le joueur se postait à l'endroit où elle s'était arrêtée cependant que le suivant tentait à son tour de la renverser. Dès lors la tâche du gardien de boîte (le n° 5) consistait à la remettre en place pendant que les joueurs ayant déjà tiré, aux aguets auprès de leur caillou (n° 1, 2, 3, sur le schéma), s'efforçaient de regagner le trait, leur pierre à la main, sans être touché par le camarade qui "y était" (le n° 5) car, "attrapés", ils devaient le remplacer.

Quand la boîte était "desclinquée" les joueurs disposaient donc de quelques instants de relative tranquillité pour revenir au point de tir puisque celui qui "y était" devait remettre la boîte en place avant d'avoir le droit de les poursuivre. Mais lorsque la boîte ne tombait pas la situation devenait difficile pour les lanceurs qui ne devaient compter que sur leur célérité pour échapper au n° 5 plus disponible. Les joueurs s'entendaient alors entre eux à l'aide de signes, de clins d'œil, de fuites... et surtout de départs sans caillou, afin de tromper le gardien. Et à nouveau ils s'essayaient à "desclinquer" pour permettre à leurs camarades de revenir... le jeu se déroulait ainsi plusieurs heures d'affilée sans que l'on se lassât.

Desclinquer : terme de français régional que l'on peut rapprocher du français *dégligner* : disloquer, et de l'occitan *desquilhar* : renverser une quille, faire tomber un objet élevé (L. Alibert, *Dict. occitan-français*).

B. VERGNES

Jouer à " Tiro-Peu " (à tire-poil).

Mon père qui était né en 1870 racontait que l'un de ses plus mauvais souvenirs d'enfance était le jeu " à tiro-pèu " (à tire-poil) qui se pratiquait durant les récréations à son école de Tanneron (Var) : les enfants se poursuivaient et l'on tirait les cheveux de celui qui se laissait attraper.

Or, ce jeu désagréable était la survivance d'un rite très ancien qui, suivant le processus habituel des rites abandonnés par les adultes quand ils en perdent la signification et les trouvent absurdes, tombent dans le domaine des enfants.

Ce rite est du reste encore en vigueur chez les adultes puisqu'il s'est maintenu jusqu'à nos jours dans la vallée de la Tinée, notamment à Saint-Sauveur où, à la fin du bal de la fête patronale, les femmes doivent, entre elles, se tirer les cheveux.

Il n'est pas sans rappeler aussi le premier ballet ambulateur des " jeux de la Procession de la Fête-Dieu d'Aix-en-Provence " " le jeu des RAZCASSES " christianisé par le roi René sous le nom des " LEPREUX DE L'ÉCRITURE ".

Il était composé de jeunes gens dont le costume était orné de poitrails de mulets garnis de clochettes et la tête couverte d'une têtère de carton formant un crâne rasé. Autrefois très nombreux, selon Grégoire, ils s'affairaient autour d'un personnage qui portait une abondante perruque.

Ils tenaient de la main gauche un fruit et de la main droite respectivement un peigne, une brosse et un ciseau de tondeur, faisant semblant de peigner, broser et tondre l'homme chevelu qui cherchait à leur échapper en faisant des bonds de tous côtés, faisant tinter les sonnailles, ce qui devait faire fuir les mauvais esprits.

M. MOURGUES.

BIBLIOGRAPHIE

La chasse et la cueillette aujourd'hui. **Études Rurales**, n° 87-88, juillet-décembre 1982, Paris.

A l'heure où une polémique passionnée oppose écologistes et chasseurs, où l'État, se posant en gestionnaire autoritaire de la Nature, tente de réglementer plus strictement le droit de chasse et va même jusqu'à interdire la cueillette dans les Parcs Naturels, à l'heure aussi où les conflits entre groupes sociaux se multiplient autour de ses activités, la revue **Études Rurales** consacre, sous la direction de G. Lenclud et Ch. Bromberger, un numéro spécial à « La chasse et la cueillette aujourd'hui » que J. Jamin — « Deux saisons en grivières » — ouvre par le récit de ces mésaventures d'ethnologue pris au piège. Des problèmes posés par le maintien, dans un monde rural en pleine évolution, des pratiques traditionnelles à l'inventaire des savoirs naturalistes populaires le sujet est vaste et varié, nous citerons pour l'exemple quelques titres : « La tenderie aux grives en Sardaigne », de G. Murru Corrigan ; « La chasse à la palombe dans les Landes », de B. Traimond ; « Chasse au sanglier en Cévennes », de V. Pelosse et A. Vourc'h ; « Du ramassage à la cueillette. L'exemple des Allues dans les Alpes du Nord », de B.A. Meilleur ; « La cueillette et la consommation du tamier dans la région d'Albi, Castres, Carmaux », de M.C. Aubin ; celle des herbes aromatiques en Provence — « Consommer l'espace sauvage » de A. Bouverot-Rothacker ; celle du foin sauvage — « Aspects de la cueillette dans les Alpes Suisses », de R. Kruker et A. Niederer — ; celle des plantes médicinales — « Saisons à vendre, saisons à consommer », de M. de la Soudière. Mais, c'est ce qui fait l'extrême richesse de l'ouvrage, il faut ajouter à cette diversité thématique, la pluralité des approches qui, loin de nuire à l'unité de l'ensemble, met en évidence l'enchevêtrement, au sein des activités de chasse et de cueillette, des représentations sociales et symboliques comme le suggère le titre de J.L. Coujard, « La cueillette, pratique économique et pratique symbolique ».

Ceci est particulièrement flagrant autour du thème même de *conflit*, qui, rencontré, à un moment ou à un autre, par la plupart des auteurs, émerge, tout au long de ce numéro, avec la lancinante régularité d'un leitmotiv. Ce n'est en effet qu'en dépassant le cadre strict de l'étude de ce phénomène, en se référant au système de pensée qui a élaboré une image signifiante de la Nature que l'analyse sociologique peut aller au-delà du simple constat pour expliciter le pourquoi des passions. G.R. Larrère montre ainsi comment, en Margeride, les ratissages systématiques de champignons et de myrtilles, conduits par les citoyens dans un but marchand, ont entraîné chez les autochtones un très vif sentiment de dépossession de leur territoire ; D. Musset évoque, elle, le « sentiment de liberté perdue » qui

accompagne, dans le Parc National du Mercantour, les interdictions partielles de cueillette « en vue de la protection de la flore ». Réunis en associations aux statuts variables dans le temps et l'espace, les chasseurs se prêtent cependant mieux que les cueilleurs (ou les cueilleuses) aux études statistiques ; mieux organisés, leur résistance s'affiche publiquement, et les chercheurs ont, tout naturellement, devant l'importance et l'actualité du sujet, privilégié le problème de l'évolution des pratiques cynégétiques. Les rapports conflictuels, d'interdépendance et d'opposition, entre chasse et agriculture, gens du pays et étrangers sont, par exemple, analysés dans les articles respectifs de L. Bérard — « Chasse, agriculture et pêche en Dombes » —, de R. Bages et J.Y Nevers — « L'organisation locale de la chasse » —, de F. Weber — « Conflits autour d'une chasse en montagne » —, de M. Bozon — « Chasse, territoire, groupements de chasseurs ». Tout en mettant l'accent sur la dichotomie droit de propriété/droit d'usage J-Claude Chamboredon — « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural » — suggère une lecture de ces enjeux territoriaux à travers le prisme des représentations viriles attachées au monde de la chasse. Ch.-H. Pradelles de Latour montre comment « La passion de la chasse dans une commune cévenole » s'est développée, depuis une dizaine d'années, en contrepoint du déclin de l'agriculture traditionnelle et comment, en permettant une nouvelle maîtrise du terroir, elle est devenue le support de l'identité collective. A l'écoute lui aussi des changements survenus dans les pratiques et des discours cynégétiques J.-L. Fabiani — « Quand la chasse populaire devient un sport » — s'interroge sur « la redéfinition sociale d'un loisir traditionnel » et conclut que l'image du chasseur moderne, sportman et écologiste, témoigne surtout d'une faculté d'adaptation, toute stratégique, face aux contestations tous azimuts des « défenseurs » de la nature. Il reste à citer le bel article de B. Bucher qui, à partir d'un exemple précis, « La chasse à courre en bocage vendéen » dévoile comment les chasseurs d'aujourd'hui, nobles, notables et bourgeois, ouvriers et paysans, réunis dans la « forêt médiatrice », déploient, sous le rituel ancestral de la vénerie, une série de manœuvres dont le but essentiel est moins de capturer du gibier que d'établir et d'affirmer la cohésion communautaire.

C'est encore de la chasse que traitent T. Jolas — « La part des hommes » — et Cl. Fabre-Vassas — « le partage du ferum » —, dans une perspective plus largement anthropologique qui lie, de façon magistrale, implications sociales et significations symboliques, achevant de démontrer que l'on ne saurait vraiment appréhender les uns sans se référer aux autres. En Bourgogne, dans le village étudié par T. Jolas, les hommes renouent, au lendemain de 1918 et autour du cérémonial du 11 Novembre, avec la vie publique et collective, et décident de fonder « une société de chasse au bois ». L'histoire de la sociabilité masculine va alors se confondre avec celle des chasseurs. Le partage égalitaire du sanglier entre les participants et, surtout, le repas de *gruotte* où les hommes mangent ensemble les viscères de l'animal accommodés avec une sauce au sang qui *lie*, sont les

moments clés que l'auteur analyse plus précisément. CI. Fabre-Vassas — qui a enquêté notamment dans les Corbières et le Pays de Sault — approfondit le sens de ce partage et de cette consommation rituelle, autour de la notion de *ferum*, à la fois goût et odeur « de sauvage », substance délétère présente dans la plupart des viscères du sanglier et dont les testicules seraient l'emblème. Aussitôt abattus, les mâles sont châtrés, la viande, sinon, en serait immangeable, ça sentirait le *ferum*. Alors même qu'il est ainsi dénigré, le *ferum* n'est jamais délaissé, le partage des différents organes qui en portent la marque — foie, rognon, cœur, rate... — se fait à l'intérieur du groupe des chasseurs, d'abord, à l'extérieur ensuite. L'incorporation de cette part sauvage, plus ou moins édulcorée par les préparations culinaires, dessine une hiérarchie autour de laquelle s'organise la fraternité virile.

« Le piège et le fusil scandent deux étapes majeures sur le chemin de la virilité », en tentant de cerner la figure ambiguë du braconnier, Ch. Bromberger et A.H. Dufour ont, eux aussi, abouti à cette représentation de la chasse, mode d'accession à la communauté masculine. Mais si « en provençal *bracounié* signifie d'abord grand et bon chasseur » le braconnage est en plus un jeu subtil qui, à la frontière des interdits, s'inscrit, en propre, dans le système de valeurs qui façonne et classe les hommes.

Ordonner la société des hommes, en établissant au fil des différences, la place de chacun, telle est donc la démarche essentielle qui, dans les activités de chasse et de cueillette, préside aux rapports codifiés de l'homme et de la Nature. C'est ce que rappelle CI. Fabre-Vassas dans un remarquable article — « Le soleil des limaçons » — qui, tout en explorant plus amplement le champ de la représentation symbolique de l'escargot, note que la classification populaire des gastéropodes en deux ordres — masculin et féminin, escargot et « escargote » — illustre toujours la différence primordiale, celle qui oppose avec la plus grande netteté, la cueillette des femmes et la chasse des hommes ». C'est encore autour de cette taxinomie que le blason populaire définit la singularité de chaque village, les sobriquets collectifs s'organisant eux aussi en deux classes dominantes : celle des « mangeurs d'escargots » et celle des « mangeurs d'escargotes ».

A l'évidence cet ensemble répond au mieux à l'interrogation que posaient, dans leur article introductif, Ch. Bromberger et G. Lenclud : « La chasse et la cueillette dans la société moderne contemporaine peuvent-elles constituer un champ de recherche anthropologique ? ». Il faut souligner, avec eux, la nouveauté que constituent dans le domaine des sciences sociales l'émergence et l'élaboration de cette problématique. Constitué d'« études relativement pionnières qui invitent simultanément à la poursuite de la recherche et à l'invention de points de vue nouveaux », ce numéro spécial d'*Études Rurales* est donc appelé à faire date.

Christiane AMIEL,

Jean-Pierre PINIÈS : **Figures de la sorcellerie languedocienne, brèish, endevinaire, armièr**. Éditions du C.N.R.S., Paris 1983, 324 p.

Les éditions du C.N.R.S. viennent de publier un ouvrage de Jean-Pierre Piniès : **Figures de la sorcellerie languedocienne, brèish, endevinaire, armièr**. Après une affaire de sorcellerie à Montpellier, l'an passé, après une affaire de messes noires, tout récemment, dans l'Aude, voilà qui semble tomber comme marée en carême ; nous sortons cependant des sentiers battus par les folliculaires incultes, il ne s'agit nullement d'un livre pour amateurs de sensationnel ou d'émotions fortes.

A partir d'une grande abondance d'informations — plus de sept cents « faits » — recueillies au cours d'enquêtes directes, avec un grand respect de la parole populaire, Jean-Pierre Piniès analyse les fonctions de ces trois personnages : *le brèish* — ou sorcier —, *l'endevinaire* — ou « leueur de sorts » —, *l'armièr* — ou « *messenger des âmes* » —. Son aire d'investigation comprend tout le département de l'Aude et déborde sur les départements voisins : l'Hérault, le Tarn, la partie languedocienne de l'Ariège et de la Haute-Garonne.

Le sujet est évidemment difficile à traiter : personne ne se proclame sorcier ou n'avoue l'intention de nuire à son prochain par des sortilèges ; aucun *endevinaire* ne livre ses recettes ou ses formules, il craintait qu'elles perdent tout pouvoir ; *l'armièr*, lui, ne met en communication le monde des morts et celui des vivants qu'à son corps défendant. Il subit un « don » qu'il ne saurait expliquer. Les informateurs eux-mêmes mélangent le conte et le récit vécu, le fantastique et le quotidien. C'est précisément le plus souvent après la narration de contes révélateurs de croyances que les histoires les plus secrètes refont surface.

Nous apprenons ainsi que l'idée que l'on se fait des sorciers ne correspond guère à celle qu'en donnent les écrits démonologiques — il s'agit d'ailleurs aussi souvent du sorcier que de la sorcière, chère à Michelet. La voix populaire ignore les pactes entre sorciers et démons, comme elle ignore le sabbat — si ce n'est dans la toponymie. L'existence des grimoires : **Clavicule de Salomon, Dragon Noir et Dragon Rouge, Grand Albert et Petit Albert**... pose le délicat problème de l'influence de la culture savante sur la culture populaire. Il est sûr que ces opuscules de colportage ont été abondamment recopiés... et déformés, depuis le XVII^e siècle.

Tous les maléfices prêtés aux sorciers sont examinés, ainsi que les moyens de lutte mis en œuvre pour les retourner à leur envoyeur. Quand ces moyens ont échoué, on se tourne alors vers *l'endevinaire*, devin et guérisseur, il identifie l'agresseur et le combat. On le confond parfois avec *l'armièr* sur *arma*, âme — qui protège les vivants contre l'agressivité de certaines âmes en peine, en demandant pour elles messes et prières. Lui seul

Comminges (Revue de), comminges, 2, rue

peut distinguer le sort jeté par un sorcier des incidents créés par les âmes des disparus.

Dans la pratique, on ne distingue qu'assez mal *l'endevinaire* de *l'armier*, d'ailleurs, ce dernier mot ne s'emploie plus et l'influence du spiritisme a créé d'autres transformations.

En matière de croyances aussi des évolutions se font sentir. Cela ne signifie pas qu'elles soient prêtes à disparaître : plus une croyance est rejetée par les sceptiques, plus les crédules s'y accrochent. La présence d'escrocs parmi les *endevinaires* ne renforce en aucun cas le parti des rationalistes et quelques affaires récentes montrent bien qu'il s'agit de sommeil et non de mort.

Il faudra surtout louer Jean-Pierre Piniès pour son tact, son honnêteté, ses scrupules, à la fois dans l'information et dans l'interprétation. L'exploration d'une nébuleuse demande plus que la simple rigueur.

Claude ACHARD.

Jean-Claude DINGUIRARD

1940 - 1983

Une fois encore, les études méridionales sont cruellement frappées avec la disparition de Jean-Claude Dinguirard, survenue au mois d'août. Professeur de linguistique romane à l'université de Toulouse-le-Mirail, disciple exemplaire de Jean Séguy, son œuvre ne laisse pas d'impressionner ; outre sa thèse d'État, « Ethnolinguistique de la vallée du Ger », rédacteur de la revue amie « Via Domitia », il avait consacré de nombreux articles tant à la linguistique qu'à l'ethnologie. Pataphysicien émérite, lupinien renommé, passionné de littérature médiévale aussi bien que fin connaisseur des œuvres du XVI^e siècle français ou de la tradition orale gasconne, le vide qu'il laisse est immense, accru pour ses étudiants et ses amis d'une peine à la mesure de sa parole et de sa générosité.

Jean-Pierre PINIÈS.

REVUE DES REVUES

Alpes de Lumière, rue Saunerie, 04870 Saint-Michel-l'Observatoire.
N° 79/80, septembre 1983.

Ce numéro double, réalisé par Pierre Martel, intitulé « les blés de l'été », est consacré à l'étude des moissons en Haute-Provence.

Annales, Économies, Sociétés, Civilisations, Armand Colin Éditeur,
103, Bd Saint-Michel, 75006 Paris. N° 4 juillet-août 1983.

Noté : un dossier sur *Fait divers, Faits d'histoire*, p. 821-919.

Cahiers ethnologiques, Centre d'Études Ethnologiques, Université de
Bordeaux II, 3, place de la Victoire, 33000 Bordeaux. N° 1 (nouvelle série),
1980.

Noté : Approches anthropologiques du pied et du soulier (Christian
Meriot), p. 34-44.

Les Cahiers de l'Iroise, Société d'Étude de Brest et du Léon. G.M.
Thomas, 11, rue de Royan, 29200 Brest. Trimestriel octobre-décembre
1983.

Noté : L'Île de Sein et les écrivains (A.-P. Ségalen), p. 185-197.

Cahiers de la Mémoire, Groupement d'Études Rétaises, 15, rue du
14 Juillet, 17740 Sainte-Marie-de Ré. Trimestriel, n° 11, printemps 1983.

Construction et entretien des moulins à vent (P. Tardy).

N° 12, été 1983. L'économie d'un village de sauniers : Les Portes-en-
Ré, 1847-1869. D'après le Grand-Livre du meunier du moulin de
Villeneuve-aux-Portes (P. Tardy).

Causses et Cévennes, Club Cévenol, Chambre de Commerce, rue
Michelet, 30100 Alès. Trimestriel, n° spécial, juin 1983.

Compte rendu des Rencontres de St-Jean-du-Gard, 30 avril - 2 mai
1982, sur « Rôle et devenir des petits musées de Culture Populaire ».

Centre-Ouest (Bulletin de la Société d'Études Folkloriques du), la
Tour de Biracq, Grandjean, 17350 Saint-Savinien. Bimestriel, tome XVII,
juillet-août 1983.

Numéro spécial : Aneut chez d'aut'foués, souvenirs de vacances d'in
jhène pésan (R. Soulard).

Septembre-octobre 1983.

Noté : Conte populaire poitevin (recueilli par A. Bordage),
p. 243-248 ; Étude sur le costume populaire de la région de Neuville-de-
Poitou (P. Boulanger), p. 249-261.

Comminges (Revue de), Société des Études du comminges, 2, rue

Thiers, 31800 Saint-Gaudens. Trimestrielle. Tome XCVI, 3^e trimestre, 1983.

Noté : Au sujet des reliques de l'église de Gavarnie (R. Gillis), p. 325-327 ; Cabanes, guérites et murs de pierre sèche de la commune d'Ausseing, Haute-Garonne (C. et J.M. Lassure), P. 401-411 ; État de l'Archiprêtre de Muret de 1833 à 1845 (Abbé A. Dumail), p. 413-433.

Conflent, « Les Castors », 66500 Prades. Bimestriel. N° 124, 1983.

Noté : La Baronnie de « la vallée de Conat » en Conflent (E. Schmidt), p. 25-70.

N° 125, 1983.

« Botanique et agronomie au XVII^e siècle en Roussillon ».

Ethnologie Française, Musée des Arts et Traditions Populaires, 6, route du Mahatma Gandhi, 75116 Paris. Trimestriel, tome 13, n° 3, juillet-septembre 1983.

Numéro consacré à l'étude de l'imagerie populaire contemporaine.

Études Corses, Association des Chercheurs en Sciences Humaines. Domaine Corse, B.P. 24, 20250 Corte.

Ce numéro double (18-19, 1982) est la publication des *Hommages à Fernand Etori*. Il s'agit d'un premier volume regroupant la préhistoire, l'histoire, l'histoire littéraire et la géographie. Un second volume comprendra les études relatives à l'éthnologie et la linguistique.

Études Rurales, Laboratoire d'anthropologie sociale, Collège de France, 2, place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris-Cedex 05. Trimestriel, n° 87-88, Juillet-décembre 1982.

Numéro spécial : La chasse et la cueillette aujourd'hui.

Folklore de Champagne, Société des Amateurs de Folklore et Arts Champenois, Rumilly-lès-Vaudes, 10260 Saint-Parres-lès-Vaudes. Trimestriel, n° 84, 3^e trimestre, 1983.

Exploitation artisanale de la craie en Champagne châlonnaise.

Normandie (Annales de), Logis des Gouverneurs, 14000 Caen, Trimestriel, n° 2, juin 1983.

Noté : Charles-Gabriel Porée, clergé des Lumières et critiques de la religion à la mi-XVIII^e siècle (M. Bée). p. 143-159.

Mythologie Française, Société de Mythologie Française, Lycée Félix-Faure, 60021 Beauvais. Trimestriel, n° 80, juillet-septembre 1983.

Noté : Actes du Congrès d'Angoulême (quatrième fascicule).

Société d'Emulation de Montbéliard, LXXIII^e volume, N° 105, 1982. Hôtel Beurnier-Rossel, Mussé-Historique, 8, place St-Martin, 25000 Montbéliard. Annuel.

Noté : Les animaux dans l'onomastique de la région montbéliardaise (G. Bugler), p. 25 -37 ; le mythe du temps dans la tradition montbéliardaise

(G. Becker), p. 39-41.

Terrain, Carnets du Patrimoine ethnologique, Mission du Patrimoine ethnologique, 4, rue de la Banque, 75002 Paris. N° 1, octobre 1983.

Noté : La transmission et la transformation des savoirs en milieu vigneron (J. Bonniel), p. 23-30.

Folklore Suisse, bulletin de la Société Suisse des traditions populaires, Institut Suisse Folklore, 19, Augustinergasse, 4051 Bâle. Bimestriel, fascicule 2, 1983.

Noté : La Confrérie de la chapelle de Réchy (Chalais VS) : évolution d'une société locale valaisanne de 1832 à 1974 (G. Cassina), p. 17-22 ; Hommes forts - récits et pratiques de Nendaz, Valais - (R.C Schüle), p. 23-26.

Fascicule 3, 1983.

Noté : Romont, Coutumes et pratiques religieuses éteintes (L. Page), p. 39-44.

BULLETIN DE COMMANDE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Désire recevoir : « Visages des Corbières » (une plaquette de 35 pages, dont 31 photos) : 32 francs franco.

Joins mon règlement adressé à :

G.A.R.A.E.
81, rue Jules-Sauzède
11000 CARCASSONNE

« VISAGES DES CORBIÈRES »

vue par ERNEST SALY (1860-1930)

Juge de paix, photographe amateur à Durban.

Vers 1900, Ernest Saly, juge de paix, achète un appareil photographique... aujourd'hui trois cents plaques ont été transmises à Régis Aymé par Monsieur et Madame Mazerm, petite-fille du juge. Un village des Corbières, Durban, sert de cadre à la plupart de ces clichés. A côté des scènes habituelles — travaux, fêtes, ayant pour cadre le village ou ses alentours — un genre constitue l'essentiel de la production d'Ernest Saly : le portrait. De celui-ci le juge et ses modèles se font une même idée ; Il doit fixer les personnages qui sont dignes de l'être, dans la pose qui convient à leur état, sur un fond neutre, stylisé. Mais il arrive très souvent que l'image concrète, celle que la plaque révèle, ne corresponde guère à cette ambition. La réalité fait irruption dans le décor et chaque modèle établit avec l'appareil et le preneur de vues un rapport particulier, imprévisible. C'est de cette rencontre entre une société et « la photographie » que les épreuves que nous avons choisies de présenter ici portent témoignage.

Un lieu : Durban ; un thème : le portrait ; un regard : celui d'un juge de paix, « Visages des Corbières » est le premier ouvrage d'une collection de présentation et de réflexion sur l'Image.

Cette plaquette a été éditée à l'occasion d'une exposition réalisée à la Mairie de Durban-Corbières par «le Comité de sauvegarde du vieux Durban » - Juillet-Août 1983.

✂

BULLETIN DE COMMANDE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Désire recevoir : « **Visages des Corbières** » (une plaquette de 35 pages, dont 31 photos) : 32 francs franco.

Ci-joint mon règlement adressé à :

G.A.R.A.E.

91, rue Jules-Sauzède
11000 CARCASSONNE

*La rédaction de la revue,
vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année 1984.*

F

*La revue signalera tous les ouvrages
qui lui seront envoyés.*

*Les envois et la correspondance concernant
la rédaction doivent être adressés à :*

*FOLKLORE Maison Mot
91, rue Jules Sauzède - 11000 Carcassonne*

IMPRIMERIE GABELLE
CARCASSONNE

Commission paritaire N. 21752

Dépôt légal : 4^e trimestre 83